

ASSOCIATION « Pour le Sourire de Marie 22560 PLEUMEUR-BODOU

Compte-rendu Assemblée Générale du 18/02/2009

L'Assemblée Générale s'est réunie le 18/02/2009 au 1 rue des Iris - 22560 Pleumeur-Bodou.

Etaient présents :

<i>Membres d'honneur</i>	<i>Membres actifs</i>	
Mme ROBIN Patricia	Mr CORNEC Adrien	Mr MORICE Claude
Mr ROBIN Didier	Mme MONCHOIX Chantal	Melle RIDEL Catherine
Melle ROBIN Gwendoline	Mme CORNEC M.C. - excusée - pouvoir à Mr CORNEC Adrien	
Mr ROBIN Kévin	Mr CORNEC Michel - excusé - pouvoir à Mr CORNEC Adrien	
	Melle CORNEC Blandine - excusée - pouvoir à Melle RIDEL Catherine	
	Mme RIDEL Mauricette - excusée - pouvoir à Melle RIDEL Catherine	
	Absente : Mme PERAN Guillemette	

Gwendoline ROBIN a été nommée Secrétaire pour cette Assemblée. La séance a été ouverte à 15 heures 10.

L'association compte 9 membres actifs et 4 membres d'honneur (ayant droit de vote en Assemblée Générale). Sur ces 13 membres, 8 étaient présents. Les 4 personnes manquantes avaient fait parvenir un pouvoir. L'ensemble des votes se feront sur un ensemble de 12 voix.

Bilan des actions et des achats de l'année 2008

Bilan des actions :	Publicité (affiches, journaux, site internet, etc...) Recherche de dons financiers et matériels Tri des dons en vue de la mise en vente 2 "foires à tout" (Pleumeur-Bodou et Trestel) Aide à la foire à tout de Ploumilliau faite par Adrien CORNEC Recherche de bénévoles (1 personne est venue 3 lundi en juillet) 1 journée "Portes Ouvertes" avec jeux et tombola Mise en place d'une action "tableaux" peint par un membre actif Mise en vente d'objets imposants par petite annonce (poussette, siège-auto, ...)
Bilan des achats :	Monte-escalier (financé grâce au don de l'Association "Lou-Anne") Le reste à charge du vélo (grâce aux dons) La poignée de stabilisation pour chaise thérapeutique (grâce aux dons).

Le financement de l'aménagement du véhicule va être possible grâce au reste des dons. Les autres équipements prévus lors de l'Assemblée Générale de février 2008 n'ayant plus de raison d'être, ils n'ont pas été achetés. L'association "Lou-Anne" va nous aider cette année encore. Lors de la remise du chèque de la course du 19/10/2008, la Présidente (Sandrine Piquenot) a annoncé qu'elle allait nous offrir la somme de 2000 euros. Cette somme va permettre de renouveler le matériel informatique de Marie pour qu'elle puisse continuer à travailler au collège en autonomie. Cette somme ne passera pas par nos comptes. L'Association "Lou-Anne" achètera directement le matériel et le remettra à Marie.

Bilan financier 2008

Au 31 janvier 2009, date de clôture des comptes de l'année 2008, le bilan fait ressortir un excédent de 1043,22 euros, sachant qu'il nous restait 1209,16 euros en fin d'exercice 2007, que nous avons placé 1000 euros le 7 mars 2008 puis 1300 euros le 6 décembre 2008 sur le Livret A de l'Association et que ces deux sommes nous ont rapporté 31,96 euros fin décembre 2008.

Nous avons reçu : 2035,90 euros de dons, 997,50 euros d'aide sur le monte-escalier (demande d'aide auprès d'organismes effectuée 1 an 1/2 plus tôt), 80 euros de cotisations adhérents, 86,10 euros suite aux deux foires à tout, 385,50 euros suite à la journée "Portes-Ouvertes", 33 euros suite à la vente de petits livres offerts par le club VTT de Pleumeur-Bodou.

Au niveau des charges, nous avons engagé : 10 euros (location de l'emplacement de la foire à tout de Pleumeur-Bodou - gratuit à Trestel-). Le reste des charges (papier, encre, téléphone) a été financé par les parents.

Nous avons également engagé 1401,56 euros afin de régler le monte-escalier, le reste à charge du vélo et la poignet de stabilisation et 72,38 euros d'assurances pour la période du 15/11/2008 au 31/12/2009.

Le Bilan des actions et le Bilan financier ont été soumis à l'approbation des membres présents. Vote à mains levées. Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Nombre de Pour : 12 - Nombre de contre : 0

[Les deux bilans sont donc approuvés à la majorité des voix.](#)

Montant de la cotisation 2009

Le montant de la cotisation pour les membres actifs était fixé pour l'année 2008 à 10 euros. Nous proposons son renouvellement au même tarif. Toutefois, l'année 2009 sera une année de transition. En effet, afin de permettre une gestion plus facile des adhérents, le Conseil d'Administration propose de ramener la date d'adhésion pour tous les adhérents au 1er février de chaque année. Elle deviendra donc la même pour tous les membres actifs, à savoir du 1er février de l'année n au 31 janvier de l'année n+1. En 2009, chaque membre actif payera donc une cotisation égale au nombre de mois allant de sa date d'adhésion au 31 janvier 2010. A compter du 1er février 2010, chaque membre actif repartira pour une adhésion d'un an. Pour les personnes adhérant au cours de l'année, le calcul de la cotisation se fera en fonction du nombre de mois courant de la date d'adhésion au 31 janvier de l'année suivante. Le bulletin d'adhésion va être modifié. Il sera rempli en un seul exemplaire qui sera conservé par l'Association et refait au moment du renouvellement si des informations ont changé. Par contre, chaque membre actif se verra remettre une carte d'adhérent qu'il pourra présenter lors de ses démarches. Un tableau récapitulatif du solde des cotisations pour 2009 et un modèle de carte d'adhérent est présenté aux membres présents. L'article 1 du Règlement Intérieur va être modifié en conséquence. Nous soumettons la proposition au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

[Le montant de la cotisation pour l'année 2009 est fixé à 10 euros et la modification de la période de référence est approuvée.](#)

Transmission de la convocation à l'Assemblée Générale et de son compte-rendu

Afin de limiter les frais d'envoi, le trésorier a proposé lors du Conseil d'administration de transmettre les convocations à l'A.G. par internet. Ces transmissions se feraient par l'intermédiaire d'un fichier "pdf" avec accusé de réception pour toute personne ayant mentionné son adresse internet sur sa fiche d'inscription. L'article 9 du Règlement Intérieur va être modifié en conséquence. Nous soumettons la proposition au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

[La modification du mode de transmission des convocations et des comptes-rendus est approuvée.](#)

Reconduction du Règlement Intérieur pour 2009

Le reste du Règlement Intérieur n'a pas soulevé de questions durant l'année 2008. Les personnes présentes n'ont pas de questions particulières à soumettre. Sa reconduction est proposée et soumise au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

[Le reste du Règlement Intérieur est reconduit pour l'année 2008.](#)

Proposition d'actions pour l'année 2009

Nous informons les membres présents que l'année 2009 risque d'être une année difficile à gérer au niveau de nos disponibilités. En effet, Marie ayant beaucoup progressé ces derniers temps, les médecins qui la suivent à Trestel nous conseillent de nous rendre à Necker afin de rencontrer un professeur spécialisé dans le traitement des mouvements parasites et de l'épilepsie. Des traitements existent. Il se peut qu'un d'entre eux puisse lui convenir. A ce jour, nous ne savons pas quand va débiter le traitement, ni combien de fois nous allons devoir nous rendre à Paris. Nous allons devoir aussi nous occuper de ses dents et pour l'instant, le seul spécialiste qu'on nous propose se trouve à Rennes. Nous n'avons donc aucune idée du temps que cela va nous prendre. Nous allons donc programmer un certain nombre d'actions que nous maintiendrons en fonction de nos possibilités. Nous proposons :

- deux foires à tout. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

Les deux "foires à tout" sont approuvées à la majorité des voix.

- une tombola qui sera rattachée ou non à une journée "?" afin de continuer à faire connaître l'association avec en parallèle, une expo-vente des objets réalisés par des bénévoles, des jeux pour enfants (nous avons des lots en stock), une vente de gâteaux-crêpes. Cette manifestation serait programmée un dimanche (le 15/11/2009 ?). En effet, des retours nous ont permis de constater qu'un certain nombre de personnes ne sont pas venues le samedi faute de temps. D'autre part, un fléchage de la manifestation sera à envisager. Un membre propose de faire figurer le plan d'accès à la manifestation derrière les billets de tombola. L'idée est bonne et sera conservée. Certains membres préféreraient que la tombola ait lieu en mars 2010 plutôt qu'en novembre 2009. La présidente informe les membres présents que pendant le mois de mars, il y a beaucoup de manifestations programmées sur Pleumeur-Bodou et reconduites d'années en années. Il nous sera certainement difficile d'avoir une salle. Après discussion, la tombola sera organisée en mars 2010. La journée "?" sera maintenue en novembre si un nombre suffisant de bénévoles est disponible. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

La tombola et La journée "?" est approuvée à la majorité des voix.

- Différentes idées se mettent en place pour la réalisation de portraits d'enfants ou d'animaux en peinture. Le coût des fournitures a été évalué à 10 euros par toile. Le prix de vente a été fixé par format de toile (40, 60 et 80 euros suivant la taille). Un bon de commande a été mis en place. Une procédure de publicité se met en place progressivement. Cette manifestation sera ouverte du 1er février 2009 au 31 janvier 2010. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

L'activité "peinture" est approuvée à la majorité des voix.

- Organiser un concert avec une chorale. Malgré plusieurs relances, la chorale de Pleumeur-Bodou ne semble pas vouloir donner de suite à notre demande. Nous allons entrer en contact avec la chorale Rive Gauche. Il se peut que pour cette année, ce soit un peu trop tard. Nous prendrons rang pour l'année 2010. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

L'organisation du concert est approuvée à la majorité des voix.

- La vente de bulbes de fleurs prévus en septembre/octobre 2008 n'a pu être réalisée suite aux problèmes rencontrés lors de la rentrée scolaire. On pensait la mettre en place pour février/mars, mais on tombait alors sur l'année 2009. Cette manifestation peut être prévue pour septembre 2009. Le démarchage commencerait dans la deuxième quinzaine d'août. Il nous faudrait de l'aide pour la distribution/récupération des catalogues. La discussion laisse apparaître que la période de février/mars est la plus appropriée pour ce type de manifestation. Fin août, début septembre les gens sont en vacances puis dans la rentrée scolaire. De plus, les gens préfèrent planter au printemps plutôt qu'à l'automne. De leur côté, les membres présents seront plus disponibles en janvier/février. La vente de bulbes est donc proposée pour le mois de février 2010. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

La vente de bulbes (réalisée en février 2010) est approuvée à la majorité des voix.

- La Présidente informe les membres qu'elle ne tient pas à refaire le Forum des Associations en septembre 2009. Aucun retour ne nous est parvenu. De plus, on nous a fait sentir qu'on n'avait pas vraiment notre place

lors de cette manifestation. Les membres présents estiment que nous devrions persévérer. La Présidente accepte de maintenir cette journée. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

La participation au Forum des Associations de septembre est approuvée à la majorité des voix.

- Un membre actif a pensé à une vente de muguet le 1er mai 2009 sur Pleumeur-bodou ou une autre commune. Il nous faudrait de l'aide pour le vendre. Nous allons chercher comment obtenir du muguet à un prix raisonnable. Certaines personnes en ont peut être de trop dans leur jardin. Plusieurs membres sont disponibles pour nous aider. Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

La vente de muguet est approuvée à la majorité des voix.

Présentation des achats prévus en 2009

- Le reste à charge pour l'équipement de notre véhicule. Nous avons commandé un camion (FIAT DUCATO) le 29 janvier 2009. Le délai de livraison est de 4 à 5 mois. L'équipement sera posé à la suite. Une demande de subvention a été faite auprès de la MDPH. Le montant maximum de la subvention qui peut nous être attribuée est de 5000 euros. Le délai de réponse est de 4 mois. Il nous faut donc attendre pour connaître le reste à charge. Au 1er février 2009, nous avons suffisamment pour financer cet équipement.

- Des besoins en matériels ou logiciels informatique pour l'entrée en 5ème. Ces besoins ne sont pas encore définis.

- Un fauteuil électrique. Le fauteuil électrique que Marie utilise actuellement ne correspond pas du tout à ses besoins. D'une part, il est très instable ce qui limite son autonomie au lieu de lui en procurer. D'autre part, il est tellement volumineux qu'elle ne peut pas entrer dans les toilettes (même le toilette aux normes accessibilité du collège) avec. D'après le centre de Trestel, la sécurité sociale ne prend en charge qu'un fauteuil tous les 5 à 6 ans, sauf si évolution importante du handicap. Marie ne pourrait rentrer dans ce cadre. Il faudrait donc que nous financions l'intégralité du fauteuil. A ce jour, nous n'avons pas trouvé le fauteuil idéal. Nous n'avons aucune idée du coût. Nous allons donc prévoir son financement par l'association pour que Marie puisse en disposer le plus tôt possible. Puis, nous nous lancerons dans le montage de dossiers de demande d'aides afin de récupérer notre investissement.

Le projet est soumis au vote à mains levées.

Nombre de votants (actifs présents + pouvoirs) : 12 - Pour : 12 Contre : 0

L'équipement du véhicule, les besoins en équipement pour l'entrée en 5ème et le financement du fauteuil électrique sont approuvés à la majorité des voix.

Réponse aux questions diverses

Mr CORNEC Adrien nous indique que la "foire à tout" de Ploumilliau aura lieu le 8 mars 2009.

Un membre demande si il ne serait pas possible de prévoir sur le site internet un coupon pour les gens qui souhaitent faire un don sans s'engager dans l'association. Il pourrait figurer sur la même page que les bulletins d'adhésions. Ce coupon va être fait et mis en ligne.

A 16h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Présidente

La Secrétaire

Tableau récapitulatif des cotisations pour 2009

Adhérent	Date d'adhésion	Montant annuel cotisation	Cotisation pour 2009		
			Période	Nbre de jours	Cotisation
RIDEL Catherine	09/03/2008	10	09/03/09 au 31/01/10	329	9,01
RIDEL Mauricette	18/05/2008	10	18/05/09 au 31/01/10	259	7,1
PERAN Guillemette	02/03/2008	10	02/03/09 au 31/01/10	336	9,21
CORNEC Adrien	29/09/2008	10	29/09/09 au 31/01/10	125	3,42
CORNEC Blandine	16/02/2008	10	16/02/06 au 31/01/10	350	9,59
CORNEC Michel	16/02/2008	10	16/02/06 au 31/01/10	350	9,59
CORNEC M.Christine	16/02/2008	10	16/02/06 au 31/01/10	350	9,59
MONCHOIX Ch/P.	12/11/2008	10	12/11/09 au 31/01/10	81	2,22
MORICE Claude	15/11/2008	10	15/11/09 au 31/01/10	77	2,11